

# L'arme de comparaison massive

PASCAL FENAUX

éditorial  
LA REVUE NOUVELLE - AVRIL 2010

**À** quelques encablures d'un hypothétique accord sur le statut futur de l'arrondissement électoral et judiciaire de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV), les esprits se sont échauffés en Flandre et en Belgique francophone. Sans doute les sondages d'opinion commencent-ils à donner des ailes aux nationalistes de la N-VA (Nieuw-Vlaamse Alliantie) et des sueurs froides au MR (Mouvement réformateur) et donc également à sa composante francophonissime, le FDF (Front démocratique des francophones, rebaptisé Fédéralistes démocrates francophones en janvier 2010). Ainsi, dans la logique de son prédécesseur Marino Keulen, Geert Bourgeois, ministre flamand des Affaires intérieures, a refusé le 30 mars de nommer les bourgmestres FDF de trois communes à facilités de la périphérie bruxelloise, confirmant la couleur annoncée la veille à *La Libre Belgique* par Bart De Wever (président de la N-VA) : « Jamais, les trois bourgmestres francophones de la périphérie ne seront nommés ». Le 31 mars, toujours dans les colonnes de *La Libre Belgique*, Olivier Maingain, président du FDF, haussait le ton en déclarant, ni plus ni moins, que ces pratiques étaient « dignes de l'Occupation allemande. C'est comme sous l'Occupation lorsqu'on désignait des bourgmestres parce qu'ils étaient les alliés de l'occupant ! ». Dans la foulée de son président de parti, le bourgmestre élu de Linkebeek, Damien Thiéry, parlait quant à lui de « méthodes fascisantes ».

En période de musculation communautaire et linguistique, certains représentants politiques ne résistent manifestement pas à la tentation de la com-

paraison meurtrière avec les totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle, la période nazie ayant évidemment « la cote ». Dans *Le Soir* du 4 juillet 1993, le président du PS bruxellois Philippe Moureaux qualifia ainsi Luc Van den Brande, alors ministre-président flamand, de « Gauleiter de la Flandre ». En établissant ainsi une comparaison avec les chefs régionaux du NSDAP (le parti nazi), comparaison qu'il dira par la suite regretter, l'historien bruxellois n'en était pas à son coup d'essai, lui qui, le 1<sup>er</sup> mai 1988, chahuté par des militants socialistes et wallingants dénonçant l'« abandon » des Fourons, avait traité ses détracteurs de « fascistes ». De même, le 23 janvier 2005, opposé à Olivier Maingain sur le plateau de « Controverse » (RTL-TV), le député-bourgmestre flamand de Zaventem Eric Van Rompuy (CD&V) compara la proposition francophone d'élargissement de Bruxelles-Capitale à l'« Anschluss d'Hitler » (le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne en avril 1938). Dans une interview publiée dans *Le Soir* du 3 avril dernier, Eric Van Rompuy a lui aussi opéré une courbe rentrante : « Mes propos ne se référaient ni à la guerre ni à la période nazie. Mais je me suis excusé. C'était un lapsus, un pont trop loin. »

Les propos les plus récents, à savoir ceux tenus dans les colonnes de *La Libre Belgique* par Olivier Maingain, ont suscité l'incompréhension et l'ire au sein des opinions juives de Belgique. Dans les éditions du *Soir* et de *La Libre* du 3 avril, David Susskind, ancien président du CCLJ (Centre communautaire laïc juif) et du CCOJB (Comité de coordination des organisations juives de Belgique), a ainsi enjoint le président du MR Didier Reynders de désavouer les propos du président du FDF, estimant que « comparer quoi que ce soit avec l'occupation allemande et banaliser la Shoah est punissable par la loi ». L'interpellation de David Susskind est en phase avec la majorité des opinions juives de Belgique, lesquelles, meurtries, désespèrent de voir un jour l'État belge reconnaître sa responsabilité, ne serait-ce qu'indirecte, dans la déportation des Juifs belges et « apatrides » vers les camps d'extermination nazis, responsabilité établie de façon indiscutable dans les conclusions de *La Belgique docile*, le rapport du Ceges (Centre d'études et de documentation guerre et sociétés contemporaines) publié en 2007. Or, la majorité des élus fédéraux, avec des inflexions selon les appartenances linguistiques et philosophiques, continue de se réfugier derrière l'exil londonien du gouvernement Pierlot (catholique, libéral et socialiste) en 1940-1944 pour se laver les mains de la collaboration active d'une partie des administrations nationales et communales avec l'occupant allemand.

Pour autant, les déclarations (réitérées depuis lors dans d'autres médias) d'Olivier Maingain reviennent-elles à banaliser l'extermination des Juifs d'Europe et son « volet » belge ? Certainement pas et le président du FDF est sans doute tombé des nues en s'entendant rappeler le génocide juif. Contestable par sa violence et

son outrage, la comparaison établie par Olivier Maingain entre les circulaires du gouvernement flamand et l'occupation allemande faisait référence à la nomination par l'occupant de bourgmestres issus de l'extrême droite belge (Rex) et flamande (Verdinaso et VNV). Plus précisément, on peut supposer que le président du FDF évoquait la nomination de conseils communaux et de bourgmestres exclusivement néerlandophones le long de la frontière linguistique et dans l'agglomération bruxelloise où, en 14-18 comme en 40-45, l'occupant allemand et les composantes extrémistes et collaborationnistes du mouvement flamand espéraient enrayer le processus de francisation et lancer un processus de refflamandisation.

Les propos d'Olivier Maingain (et de ses collègues précités) et le dialogue de sourds entre le président du FDF et David Susskind démontrent que, si des enseignements universels peuvent et doivent être tirés de la Shoah, il semble par contre difficile de parvenir à la production d'une mémoire universelle. Pour le dire autrement, les tentatives de produire une mémoire universelle de la Shoah se bercent d'illusions si elles croient pouvoir passer outre l'existence, la pérennité et la mutation de mémoires particulières. Concrètement, il n'y aura jamais en Belgique « une » mémoire de la Seconde Guerre mondiale et de l'occupation allemande, mais bien plusieurs (et ne s'excluant pas forcément les unes les autres), selon que nos aïeux auront été passifs, collaborateurs ou résistants ; flamands, bruxellois ou wallons ; néerlandophones, francophones ou germanophones ; déportés politiques ou « raciaux » ; etc. Cette réalité sociologique et mémorielle multiple ne devrait pourtant pas exempter notre personnel politique d'y réfléchir à dix fois avant de recourir à l'« arme de comparaison massive ». ■